

## **Chantons et Jouons avec l'Orchestre « Victor Hugo - Ecce Paris Ecce Homo » avec l'Orchestre national d'Île-de-France : Auditions instruments**

**Jeudi 2, samedi 4 et lundi 6 février 2023**

### **Règlement de l'académie d'orchestre**

#### **Préambule**

Le soutien à la jeune génération de musiciens et la découverte du métier de musicien d'orchestre sont des axes très forts de la politique d'actions éducatives et culturelles de l'Orchestre national d'Île-de-France.

Afin de permettre aux élèves des conservatoires d'Île-de-France, de niveaux équivalents aux cycles spécialisés de jouer aux côtés de musiciens professionnels d'un orchestre symphonique permanent, de découvrir le métier de musicien d'orchestre, d'interpréter le grand répertoire symphonique, l'Orchestre national d'Île-de-France organise une académie d'orchestre dans le cadre de son projet participatif annuel Chantons et Jouons avec l'Orchestre. Ces apprentis musiciens seront sélectionnés sur dossier et sur audition.

#### **Dispositions générales**

##### **Programme musical de l'édition 2022-2023**

*Le Bestiaire Fantastique*, « Départ pour le Sabbat » texte de Aloysius Bertrand et « l'Eléphantastique » texte de Michel-François Lavour - 6'

*Ecce Paris, Ecce Homo*, cantate pour chœur d'enfants et orchestre textes de Victor Hugo – 50'

Musique : Olivier Calmel

Direction : Sora Elisabeth Lee

##### **Profil des candidats**

L'académie d'orchestre est ouverte à tous les élèves de conservatoires d'Île de France étant inscrit en 3<sup>ème</sup> cycle, cycle spécialisé ou équivalent à la rentrée 2022-2023.

##### **Conditions d'inscriptions et de participation à l'académie**

Pour participer à l'académie d'orchestre, le candidat devra envoyer avant le vendredi 27 janvier 2023, la fiche d'inscription dûment remplie par mail ou par courrier postal à l'attention de :

Violaine Daly-de Souqual –

Orchestre national d'Île-de-France, service action éducative et culturelle  
19, rue des Écoles 94140 Alfortville  
violaine.desouqual@orchestre-ile.com

Date de réception et cachet de la poste faisant foi.

La fiche de demande d'inscription est téléchargeable sur le site de l'Orchestre national d'Île-de-France : [www.orchestre-ile.com](http://www.orchestre-ile.com), rubrique « concours ».

Les candidats seront avertis par mail de la bonne réception de leur candidature.  
L'inscription définitive vaut pour acceptation des conditions définies par ce règlement.

## Procédure de sélection

Les candidats seront sélectionnés sur dossier puis sur audition.

Les auditions se dérouleront à la Maison de l'Orchestre national d'Île-de-France - 19, rue des Écoles à Alfortville (94140) les 2, 4 et 6 février 2023.

Une convocation avec le jour et l'horaire de passage sera adressée aux candidats durant la semaine du 30 janvier 2023, à l'issue de la clôture des inscriptions.

Les instruments auditionnés sont : violons, violoncelles, contrebasses, flûtes, clarinettes, cor, trompette, trombone, percussions.

Postes à pourvoir :

Tuttistes : violons I et II, violoncelles et contrebasses

2<sup>ème</sup> flûte (jouant Piccolo)

2<sup>ème</sup> clarinette,

2 cors

2<sup>ème</sup> trompette

2<sup>ème</sup> trombone

3 percussions

Nomenclature totale :

14.12.10.8.6/2.2.2.2/4.2.2+B.0/T.4P.H

Pour valider leur participation à l'académie, les candidats devront impérativement se rendre disponibles aux dates ci-dessous :

2, 4, 6 février 2023 : auditions à la Maison de l'Orchestre national d'Île-de-France

20, 21 ou 22 février 2023 : partielles par instrument à la Maison de l'Orchestre

1<sup>er</sup> ou 2 avril 2023 : partielles par instrument à la Maison de l'Orchestre

6 mai 2023 : partielle cordes le matin, partielle harmonie-harpe-percussions l'après-midi

Répétitions en tutti :

Répétition 1 : samedi 27 mai de 10h à 12h30 à la Maison de l'Orchestre

Répétition 2 et 3 : mardi 30 mai de 10h à 12h30, puis de 13h45 à 15h45 à la Maison de l'Orchestre

Répétition 4 : mercredi 31 mai de 20h à 22h à la Maison de l'Orchestre

Pré-générales : jeudi 1<sup>er</sup> juin de 10h à 12h, puis de 13h45 à 15h45 à la Maison de l'Orchestre

Générale : vendredi 2 juin de 10h à 13h à la Philharmonie de Paris – Grande salle P. Boulez

Concert : samedi 3 juin à 11h à la Philharmonie de Paris – Grande salle P. Boulez

Générale et concert : mardi 6 juin à partir de 16h30 au Centre Culturel J. Prévert de Villeparisis

La demande d'inscription au concours implique de la part du candidat l'acceptation sans réserve du présent règlement et la présence impérative à l'ensemble des répétitions indiquées ci-dessus.

Cette condition est impérative et suspensive.

Le candidat doit attester sur l'honneur avoir pris connaissance de la législation et de la réglementation applicables aux artistes du spectacle en matière de présomption de salariat (articles L.7121-2 et suivants du code du travail) et en matière de participation en tant qu'artiste amateur à un spectacle organisé dans un cadre lucratif (article 32-III de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016) ;

être artiste amateur, c'est-à-dire pratiquer à titre non professionnel l'activité de \_\_\_\_\_ [instrument pratiqué] donc n'en tirer aucune rémunération ;

avoir participé à moins de onze représentations de spectacle(s) professionnel(s) au cours de la période des douze mois, expirant le *6 juin 2023*;

participer librement à *Chantons et Jouons avec l'Orchestre « Victor Hugo - Ecce Paris Ecce Homo »* organisée par l'Orchestre national d'Île-de-France, dont les représentations auront lieu les 3 et 6 *juin 2023* ;

s'engager à prévenir immédiatement l'Orchestre national d'Île-de-France de tout changement concernant ma situation au cours de ce projet.

Cette condition est impérative et suspensive.

## **Déroulé de l'épreuve**

Les candidats présenteront au jury les traits d'orchestre sélectionnés par les solistes de l'Orchestre national d'Île-de-France. Ils seront mis à la disposition des candidats, à leur demande, par mail : [violaine.desouqual@orchestre-ile.com](mailto:violaine.desouqual@orchestre-ile.com) dès le 2 janvier 2023.

## **Résultats**

Les résultats seront mis en ligne sur le site de l'Orchestre à l'issue des auditions, dans la semaine du 13 février 2023.

Les candidats admis seront informés par mail des détails du projet.

En cas de réussite aux auditions, les candidats seront encadrés par Violaine Daly-de Souqual qui sera leur interlocutrice privilégiée pour tous les aspects organisationnels de l'académie, et devront s'engager à se conformer à ses instructions.

## **Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :**

Violaine Daly-de Souqual  
Orchestre national d'Île-de-France  
Service action éducative et culturelle  
19, rue des Écoles 94140 Alfortville

Tél : +33 (0) 1 41 79 02 49 / Mobile : +33 (0) 6 84 17 55 17  
[violaine.desouqual@orchestre-ile.com](mailto:violaine.desouqual@orchestre-ile.com)